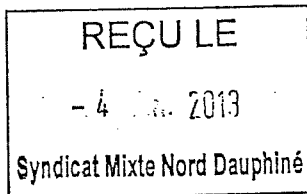
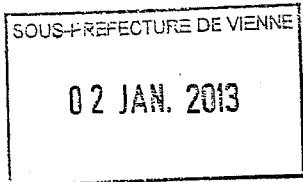


SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINE
1180 Chemin de Rajat
BP 25
38540 HEYRIEUX



N° 12/44

**DECISION BUDGETAIRE
MODIFICATIVE N°1 – BP2012**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 06 décembre 2012 s'est réuni en session ordinaire à St Pierre de Chandieu, le 19 décembre de l'an deux mille douze sous la présidence de Monsieur Henri LEVY.

Nombre de membres en exercice : 100 titulaires Votants : 56

PRESENTS :

- ❶ - Communes en adhésion directe (2)
- ❷ - Communes membres de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (14)
- ❸ - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (4)
- ❹ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (12)
- ❺ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (9)
- ❻ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (13)

2 pouvoirs déposés

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

Monsieur QUEMIN André est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

En prévision des écritures et régularisations de fin d'année, et des rééquilibrages de crédits budgétaires, il convient d'affecter quelques dépenses imprévues.

Je vous propose donc les virements de crédits internes suivants, qui ne modifient pas l'équilibre général du budget 2012

022	Dépenses imprévues	- 600 000,00
611	Prestations de service	+ 340 000,00
64 131	Rémunérations non titulaires	+ 100 000,00
64 138	Indemnités non titulaires	+ 130 000,00
6478	Charges sociales diverses	+ 30 000,00

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

HEYRIEUX, le 19 décembre 2012

Henri LEVY,
Président

